



## Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de juin 2017

### Mot du préfet

*Le vieillissement de la population entraîne une augmentation du nombre de personnes ayant recours à la mobilité motorisée (triporteurs, quadriporteurs et fauteuils roulants motorisés). En faisant preuve de courtoisie envers les usagers de ces équipements, ils pourront avoir davantage d'autonomie dans leurs déplacements. Enfin, je vous invite à lire le texte suivant diffusé par le gouvernement du Québec sur le sujet.*

### **Le partage de la route, c'est aussi faire place aux utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées**

*Un triporteur, un quadriporteur ou un fauteuil roulant motorisé permet à de nombreuses personnes de conserver leur autonomie dans leurs déplacements.*

*Depuis juin 2015, un projet pilote prévoit de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs de ces aides à la mobilité motorisées (AMM). En même temps, ce projet pilote laisse davantage de flexibilité aux utilisateurs d'AMM dans leur choix d'itinéraire, tout en assurant un partage de la route sécuritaire entre les différents usagers de la route.*

*En vertu du projet pilote, il est désormais possible pour les utilisateurs d'AMM d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables, et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement.*

*De plus en plus d'AMM circuleront sur la voie publique. Pour votre sécurité et celle des autres, soyez vigilant et adoptez une attitude ouverte et courtoise lors de vos déplacements.*

### Survol de la séance régulière du 20 juin 2017

#### **La MRC acquiert compétence en matière de logement social**

*En vertu d'un règlement adopté par le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce, la MRC acquiert compétence en matière de logement social en vue de la création d'un nouvel office régional d'habitation qui prendra le relais des 11 offices municipaux d'habitation en*

place en Nouvelle-Beauce. Cette démarche découle d'une volonté du gouvernement du Québec de restructurer le réseau des offices et de viser un regroupement par territoire de MRC. Un conseil d'administration provisoire a été mis en place par la MRC de La Nouvelle-Beauce et l'entrée en fonction de l'office régional d'habitation est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **On sollicite une aide financière gouvernementale pour la mise en place d'un stationnement incitatif**

Une demande sera soumise au gouvernement du Québec afin d'obtenir un support financier pour l'aménagement d'un stationnement incitatif à l'intérieur d'une bretelle d'entrée de l'autoroute 73 (direction nord) à partir de la route Cameron de Sainte-Marie. Ce stationnement permettrait de faciliter le covoiturage qui est une pratique déjà bien implantée dans notre milieu par les personnes qui voyagent vers les villes de Québec et de Lévis. De plus, ce stationnement pourrait éventuellement servir de point de départ pour du transport collectif vers ces mêmes villes.

### **On revendique un partage des profits des projets éoliens communautaires**

À titre de gouvernement de proximité et de leader du développement de leur communauté, les municipalités locales et régionales devraient pouvoir obtenir de nouvelles sources de financement. Parmi celles-ci, nous retrouvons les profils qui seraient générés par les parcs éoliens. Pour ce faire, il est demandé au gouvernement du Québec que tous projets éoliens futurs prévoient l'inclusion du secteur municipal comme partenaire et propriétaire.

### **L'ensemble des municipalités de Nouvelle-Beauce appuie la Véloroute de la Chaudière**

Initié en 2001 par la MRC de La Nouvelle-Beauce, la Véloroute de la Chaudière propose aux gens d'ici et de l'extérieur une voie cyclable de 46 km entre Saint-Lambert-de-Lauzon et Vallée-Jonction. La construction de cette piste cyclable a d'abord été soutenue par certaines municipalités de Nouvelle-Beauce tout comme son asphaltage en 2006. Maintenant, la MRC est heureuse de pouvoir compter sur l'adhésion des 11 municipalités de son territoire pour soutenir cette infrastructure qui fait l'envie de plusieurs régions. D'ailleurs, divers travaux seront réalisés en 2017 ainsi qu'en 2018 afin de mettre à niveau différents éléments de la Véloroute et de l'améliorer. Vous trouverez sur [veloroutedelachaudiere.com](http://veloroutedelachaudiere.com) et [nouvellebeauce.com](http://nouvellebeauce.com) l'échéancier des travaux en cours et à venir.

Source : MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour entrevue : Richard Lehoux, préfet  
Tél. : 418 387-3444  
[mrc@nouvellebeauce.com](mailto:mrc@nouvellebeauce.com)

**Bienvenue à [www.nouvellebeauce.com](http://www.nouvellebeauce.com)**